

---

**De :** BARBIER Dominique - SYNDICAT CIGO <dbarbier@cigo.fr>  
**Envoyé :** mardi 8 décembre 2020 15:53  
**À :** gourlizon.mairie@wanadgo.fr  
**Objet :** Enquête publique / Renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière de Gourlizon  
**Importance :** Haute

A l'attention de Mme DESBORDES -

Madame La commissaire enquêtrice,

Notre syndicat professionnel CIGO (Carrières Indépendantes du Grand Ouest) soutient totalement le renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la carrière de Gourlizon pour diverses raisons :

1. Chaque français consomme 20kg de granulats par jour soit 7 tonnes par an. Il faut 20 000 à 40 000 tonnes de granulats pour construire un lycée ou un hôpital, 30 000 tonnes pour 1km d'autoroute 10 000 tonnes pour 1km de voie ferrée et 100 à 300 tonnes pour faire une maison. Je vous invite à regarder le film ci-après les granulats et les hommes <https://www.cigo.fr/wp-content/uploads/2015/10/cigo1.m4v> . La production de granulats est donc une activité indispensable à l'homme.
  2. L'entreprise LE ROUX TP implantée depuis 1957 dans le tissu économique local est respectueuse de ses engagements réglementaires, environnementaux et humains.  
Ce renouvellement permettra à cette carrière d'approvisionner le marché local de la construction, l'entretien des routes, la construction de nouvelles maisons ou lotissements.
  3. Cette extension va consolider les emplois existants, ce qui est capital en période de crise.
- Vous souhaitant bonne réception de ce courriel, nous vous adressons nos sincères salutations.

Pierre-Marie CHARIER •  
Président

CIGO [www.cigo.fr](http://www.cigo.fr)  
9, quai Emile Cormerais  
4800 Saint-Herblain  
tel 06 25 20 42 46

